



**Ville de Fredericton**  
**EXAMEN DU PROGRAMME ET DES SERVICES DU PATRIMOINE**

**Rapport Final**

**Juin 2023**





## RECONNAISSANCE DES TERRES

Fredericton est située sur le territoire traditionnel des Wolastoqey / Wəlastəkwey. La Ville de Fredericton tient à entretenir des relations et des liens de réconciliation avec les Premières Nations qui vivent sur ces terres depuis des temps immémoriaux. Les lieux et activités qui font l'objet de ce document se trouvent et ont aussi cours sur le territoire non cédé de Wolastoqey / Wəlastəkwey.





# TABLE DES MATIÈRES

<b>Reconnaissance des terres</b>	<b>iii</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Examen et comparaison</b>	<b>2</b>
Examen des documents	2
Analyse comparative	2
<b>Mobilisation</b>	<b>3</b>
Sondage du public	3
Discussions et entretiens	3
Rencontre portes ouvertes	3
<b>Analyse</b>	<b>4</b>
Patrimoine autochtone	4
Patrimoine naturel	6
Couches culturelles et mouvements sociaux	6
Bibliothèque numérique	8
Institutions postsecondaires et communautés religieuses	8
Capacité du programme et des services du patrimoine	9
Évolution de la ville et des structures emblématiques	10
Communication, dialogue, participation et apprentissage	11
Caractère de capitale provinciale	12
Arrêté concernant la sauvegarde du patrimoine	13
Remerciements, reconnaissances et désignations	14
Questions d'assurances	15
Mesures incitatives	16
Musée de la région de Fredericton	17
Archéologie	18
Histoire vivante et patrimoine de demain	18
<b>Résumé des recommandations</b>	<b>20</b>
En cours	20
Court terme (1 an)	20
Moyen terme (1 - 3 ans)	21
Long terme (3 - 5 ans et plus)	21
<b>Annexes</b>	

**Le patrimoine naturel s'étend sur des millions d'années.  
Le patrimoine humain s'étend ici sur des dizaines de  
milliers d'années. Sans oublier le patrimoine de chaque  
quartier. Les racines du patrimoine de demain sont parmi  
nous aujourd'hui.**



# INTRODUCTION

Des pressions croissantes font en sorte que Fredericton se trouve à un moment charnière du point de vue de la sensibilisation au patrimoine et de sa conservation. Heureusement, il existe des possibilités pour les dirigeants et les citoyens de collaborer pour atteindre des objectifs communs de conservation du patrimoine. Toutefois, depuis l'établissement de la zone patrimoniale de la pointe Sainte-Anne et de l'arrêté municipal concernant la sauvegarde de patrimoine, d'énormes changements sont survenus. À tel point que l'arrêté est devenu obsolète par rapport à de récentes mesures habilitantes.

Le mot « patrimoine » laissant place à diverses interprétations, il est compréhensible que les attitudes à l'égard de ce terme soient tout aussi variées. D'autant que presque tout ce que les gens vivent et éprouvent est influencé par des aspects patrimoniaux que dégagent les bâtiments, individuellement et collectivement, et les espaces entre eux; la géographie, les formes de relief et les paysages; l'échelle et les vues; la flore et la faune; le sol, au-dessus et au-dessous; la spiritualité; le mouvement, le peuplement et l'histoire sociale... tout reflète une part de patrimoine.

Le patrimoine naturel s'étend sur des millions d'années. Le patrimoine humain s'étend ici sur des dizaines de milliers d'années. Sans oublier le patrimoine de chaque quartier. Les racines du patrimoine de demain sont parmi nous aujourd'hui.

Le processus d'examen a pris en compte trois grands outils de conservation du patrimoine à la disposition de la municipalité : les arrêtés et règlements, les mesures incitatives et la sensibilisation. Le patrimoine des peuples autochtones, en particulier le Wolastoqiyik / Wəlastəkwiyik, « peuple de la belle rivière », qui vivent sur ce territoire depuis des temps immémoriaux, a fait l'objet de discussion avec les titulaires de droits ancestraux et issus de traités. Des parties prenantes, des organisations et des particuliers ont aussi été consultés.

Ce processus reposait sur la compréhension et l'acceptation du fait que le changement est inhérent au patrimoine. L'expérience dans ce domaine souligne que la conservation inspirée du patrimoine embrasse le changement et influence positivement l'avenir. Pour réussir, le programme et les services municipaux en matière de patrimoine doivent être efficaces, accessibles et inclusifs. Le processus d'examen a fait ressortir la nécessité d'un engagement renouvelé à l'égard du patrimoine, d'un renforcement soutenu des relations, d'un dialogue permanent et d'une présentation exacte de l'histoire de chacun.

Bien que la Municipalité prenne l'initiative, certains aspects de la sensibilisation au patrimoine et de sa conservation seront gérés par la communauté et réalisés grâce à des partenariats. L'intention étant que toutes les communautés (groupes de personnes) puissent s'approprier l'orientation définie afin que chacun puisse considérer la ville d'aujourd'hui comme un produit du passé et se voir comme une partie de son avenir.

Les recommandations découlant de cet examen permettront de conserver et d'améliorer le caractère général de Fredericton et de faire en sorte qu'elle demeure accueillante, attrayante, bien perçue et appréciée de tous.

# EXAMEN ET COMPARAISON

## Examen des documents

Au cours de cette phase initiale, l'état actuel du programme et des services patrimoniaux de la municipalité, les documents de planification et autres documents soumis ont été étudiés en procédant de plus à une comparaison avec un certain nombre d'autres municipalités.

Bien qu'à des degrés différents et selon un accent plus ou moins important, depuis le plan culturel de 2014 jusqu'au plan municipal de 2020, y compris, les documents municipaux de planification font référence au caractère et aux ressources du patrimoine, à leur valeur et à leur conservation. Dans leur ensemble, ces documents donnent clairement à la Ville de Fredericton le mandat et la responsabilité de reconnaître, de conserver et d'améliorer les divers types de ressources patrimoniales. Différents plans secondaires renforcent cet aspect.

## Analyse comparative

Des recherches sur Internet ont été effectuées sur vingt-deux villes, certaines étant des Maritimes ou des capitales provinciales et d'autres, américaines. Des démarches ont donné lieu à des conversations approfondies avec le personnel chargé du patrimoine de sept de ces villes, notamment :

- Charlottetown
- Portland, Maine
- Saint John
- Moncton
- Kingston
- Guelph
- Halifax

Les municipalités utilisent des outils similaires, notamment la désignation et réglementation, les mesures incitatives et la sensibilisation. Il en ressort que, même généralement comparables, les approches adoptées par les différentes villes en matière de patrimoine et de conservation sont, dans une large mesure, basées sur leur unicité. Celle de Fredericton pour l'avenir sera la sienne.

Bien que certaines villes, surtout les plus grandes, aient augmenté leur capacité en matière de personnel et de budgets pour les programmes patrimoniaux, il reste que les plus petites peuvent difficilement s'offrir des programmes et des services patrimoniaux. Les dépenses par habitant que Fredericton consacre au patrimoine semblent proportionnelles à celles des autres villes des Maritimes, mais accusent un retard important sur le plan des ressources humaines, seulement 0,25 d'un poste d'employé étant consacré au programme et aux services en la matière.

Dans une large mesure, la nature du programme et des services dépend des divers cadres d'autorité et programmes établis par les autres ordres de gouvernement. Même si des organismes et des initiatives communautaires s'y impliquent, c'est inévitablement le soutien aux objectifs de conservation du patrimoine par les conseils municipaux qui en détermine l'orientation et l'efficacité.

# MOBILISATION

Le processus de consultation se voulait souple, efficace et inclusif, encourageant la participation de ceux et celles qui le devaient et le souhaitaient et d'autres qui n'y participent pas habituellement, et comprenait les aspects suivants :

- Sondage du public
- Discussions avec les détenteurs de droits autochtones (dirigeants autochtones, aînés, organismes et particuliers)
- Discussions avec des intervenants, des groupes, des particuliers et des fournisseurs de services patrimoniaux municipaux
- Rencontre portes ouvertes

## Sondage du public

Le sondage du public s'est déroulé du 21 novembre au 23 décembre 2022 auprès de 272 répondants. Il a fourni d'importantes données de base ainsi que des commentaires et suggestions. Les résultats sont présentés dans l'annexe A.

## Discussions et entretiens

Au-delà du sondage, de nombreuses discussions virtuelles, téléphoniques et en personne ont eu lieu avec des détenteurs de droits autochtones, des intervenants, des organismes, des comités et des particuliers. La liste est longue et peut être consultée à l'annexe B. Les réactions vont de « la conservation du patrimoine est terrible », à « la conservation du patrimoine est le modèle économique » et un peu de tout entre les deux.

## Rencontre portes ouvertes

Le 25 janvier 2023 s'est déroulée une consultation publique de type portes ouvertes qui se voulait une occasion de multiplier les discussions détaillées sur de nombreux aspects du patrimoine, de sa valeur et des stratégies de conservation. Divers panneaux, conçus pour susciter des commentaires et des suggestions, y étaient présentés. Comme pour les autres éléments de la phase de mobilisation, les gens ont exprimé des idées et des points de vue utiles. Les panneaux sont présentés à l'annexe C.



# ANALYSE

## Patrimoine autochtone

### Temps immémoriaux

Qu'il s'agisse du concept traditionnel de temps immémoriaux ou des archives archéologiques, les gens font partie de ce territoire depuis très longtemps. À cet égard, les connaissances Wolastoqey / Wəlastəkwey et la science ont tendance à se compléter. Il est difficile d'exprimer de manière adéquate la profondeur de l'histoire humaine et les relations que les autochtones entretiennent depuis longtemps avec le fleuve, la terre et tous les aspects du milieu naturel. Un engagement plus approfondi avec la nation Wolastoqey/Wəlastəkwiyyik et des approches et outils mieux adaptés sont nécessaires.

Au cours de l'histoire de la colonisation et des périodes subséquentes, les relations avec la terre et la langue se sont érodées. Le peuple Wolastoqiyik / Wəlastəkwiyyik de ce territoire fait preuve d'une grande résilience et lance des actions pour restaurer la langue wolastoqey / wəlastəkwey et renforcer les liens traditionnels avec la Terre. Dans une large mesure, le patrimoine présenté aux citoyens et aux visiteurs se concentre sur la période coloniale britannique et le début de la période après la Confédération. L'histoire complète de l'expérience autochtone avant, pendant et après ces périodes doit être présentée afin d'améliorer l'interprétation du patrimoine des Britanniques, des Acadiens et d'autres groupes culturels.

Les autres possibilités sont les suivantes :

- Des éléments éducatifs dans les activités du patrimoine urbain qui reconnaissent les traités de paix et d'amitié et les droits autochtones issus de traités et renseignent à ce sujet.
- Reconnaître les personnes et les lieux autochtones marquants, y compris mais sans s'y limiter, l'histoire de Gabriel Acquin, la fondation de St. Mary's et les anciennes lignes de rivage ou de côte.
- Accroître la présence et la participation des autochtones aux activités organisées au centre-ville et dans le quartier historique de garnison, telles que le théâtre connexe, les représentations artistiques, l'art et les visites autoguidées.



Le Bureau d'inclusion communautaire et Relations avec les Premières Nations explorent et nourrissent les initiatives et les occasions de favoriser des relations significatives avec Sitansisk et les autres communautés wolastoqey / wəlastəkwey. Grâce à ces efforts, aspects, opportunités et orientations, nous pouvons continuer à explorer ensemble le patrimoine des peuples autochtones, et ce, de manière significative et respectueuse conjointement avec la communauté autochtone, le chef et le conseil de bande de Sitansisk, les chefs héréditaires, les grands-mères, les aînés, les gardiens du savoir, la nation wolastoqey du Nouveau-Brunswick et d'autres.

Une compréhension plus large des connaissances wolastoqey / wəlastəkwey et des visions du monde des autochtones, reconnues dans les mots « toutes mes relations », sera bénéfique pour tout le monde alors que nous affrontons ensemble les changements climatiques et d'autres défis.

### **Wolastoqey / Wəlastəkwey**

Dans divers aspects du domaine municipal, la Ville de Fredericton peut utiliser la notion de Wolastoq pour faire référence au fleuve. Cela peut conduire à soutenir pleinement la reconnaissance plus large que le fleuve est Wolastoq / Wəlastəkwey. On peut également cerner d'autres possibilités en matière de dénomination, d'affichage et de langue.

En 2013, la partie de 400 km du fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick a été inscrite au « Réseau des rivières du patrimoine canadien ». Comme prochaine étape, en collaboration avec les titulaires de droits ancestraux et issus de traités, La Société du fleuve Saint-Jean, le gouvernement provincial et d'autres intervenants, on pourrait envisager de modifier cette désignation pour refléter la notion de Wolastoq / Wəlastəkwey.

#### **RECOMMANDATION**

- Par l'entremise du Bureau d'inclusion communautaire et de Relations avec les Premières Nations,
  - continuer à explorer avec les titulaires de droits ancestraux et issus de traités les possibilités de mise en valeur du patrimoine des peuples autochtones dans le grand Fredericton;
  - cerner les possibilités de dénomination, d'affichage et de langue wolastoqey / wəlastəkwey, y compris la reconnaissance plus large du fleuve comme Wolastoq / Wəlastəkwey.

*« All My Relations (Toutes mes relations) constitue un hommage à nos ancêtres et à toute la création pour les vies que nous avons. Ces mots expriment nos concepts sociaux et spirituels qui soulignent que chaque vie dépend de tous les autres êtres (animés et inanimés) pour survivre ici sur notre Mère la Terre. En fait, tous les êtres de la création sont interconnectés et interdépendants les uns des autres, formant une collectivité qui englobe les générations futures ainsi que le présent et le passé, de sorte que "Toutes mes relations" s'applique à toutes les dimensions temporelles et spatiales de la vie et de la spiritualité abénaquises. »*

- Cecelia Brooks, avec la sagesse et la générosité de nos Aînés de la communauté Wabanaki

## Patrimoine naturel

Le caractère physique global de la ville, y compris le relief, le patrimoine bâti, les paysages naturels et culturels, la rivière et la végétation, a été mis en évidence comme un aspect important de son caractère patrimonial et de son sens du lieu.

La géographie de la ville et de la région est, en grande partie, le résultat de l'activité géologique de millions d'années. Selon la tradition de la nation Wolastoqey/Wəlastəkwey, une partie du territoire a été remodelée par Klouskap, le héros culturel des Wolastoqis/Wəlastəkwi et par ses interactions avec les castors géants, une espèce disparue depuis des millénaires. C'est une histoire extraordinaire et il existe des lieux, des collections et des compétences d'ici pour la raconter, notamment l'Université du Nouveau-Brunswick, la Commission géologique du Canada, le Musée de la région de Fredericton, le Musée du Nouveau-Brunswick et le Géoparc mondial de Stonehammer de l'UNESCO. Le recul de la période glaciaire a donné naissance aux terres sillonnées de cours d'eau qui sont habitées par les peuples autochtones depuis au moins 13 500 ans.

Les préoccupations environnementales d'il y a quelques décennies ont évolué vers une acceptation générale de la réalité des changements climatiques. L'apprentissage des connaissances traditionnelles autochtones peut influencer positivement les perspectives concernant la Terre.

Les parcs, les espaces verts, la forêt urbaine et le fleuve sont des éléments importants du patrimoine, du caractère et du style de vie de Fredericton. En tant qu'aménagements piétonniers permettant aux citoyens et aux visiteurs de se rendre sur les « verts » longeant le fleuve et de traverser les zones dynamiques de la ville et ses quartiers historiques, une grande partie du réseau de sentiers, des terrains et des ponts fait partie, en soi, de l'histoire du transport urbain.



## Couches culturelles et mouvements sociaux

L'important patrimoine acadien de Fredericton, y compris les premières relations avec les peuples autochtones, est depuis toujours sous-représenté. Il ne reste aucune preuve substantielle de l'existence du fort Nashwaak ou de l'établissement de Pointe Sainte-Anne.

Récemment, en plus du matériel autochtone, d'importantes ressources archéologiques liées à la période acadienne ont été découvertes dans le cadre de l'évaluation archéologique de la place des Officiers. En partenariat avec des organismes du patrimoine acadien, le Centre communautaire Sainte-Anne et le Musée de la région de Fredericton, ce lieu et d'autres connus permettent de mieux reconnaître et présenter le patrimoine acadien.

Dans le quartier historique de garnison, les désignations provinciales et nationales témoignent du patrimoine bâti et de l'histoire militaire de la ville. Étant donné l'étonnante collection du patrimoine bâti de la période coloniale britannique et du début de la période après la Confédération, y compris la place des Officiers, le quartier des officiers, les casernes des soldats ainsi que d'autres bâtiments emblématiques, la forme bâtie résidentielle de l'époque et le plan municipal, on peut comprendre que l'interprétation et la mise en valeur du patrimoine ainsi que sa promotion du point de vue touristique ont surtout porté sur ces périodes. Le message est clair et constant : si ces périodes doivent être présentées, il est essentiel de les équilibrer avec une interprétation véridique et complète de l'expérience Wolastoqey / Wəlastəkwəy à cette époque.

L'histoire des Noirs est forte à Fredericton, dans la région et dans la province. La Black History Society et d'autres organismes culturels noirs ont réussi à promouvoir l'histoire et le patrimoine noirs. La Municipalité peut compléter ces efforts en collaborant avec la Black History Society et d'autres organismes, le Musée de la région de Fredericton et d'autres entités compétentes à reconnaître, commémorer et raconter l'histoire de personnes et de lieux notables pour faciliter une plus grande participation de la communauté noire aux activités.

Il est également possible de reconnaître des lieux, des personnages historiques et de multiplier les récits liés aux couches culturelles écossaises, irlandaises et autres. Il va sans dire que le patrimoine artistique, musical et littéraire offre autant d'occasions de célébrer Fredericton, ses contributions et tous ses habitants.

Les couches et les mélanges culturels sont bien sûr marqués par de nombreux mouvements sociaux importants, notamment pour les droits civils, les revendications des femmes, les droits des personnes LGBTQIA2E+, ainsi que par les luttes menées par les peuples autochtones pour survivre à la colonisation et faire reconnaître leurs droits ancestraux et ceux qui découlent des traités.

### RECOMMANDATION

- Par l'entremise des efforts conjoints de la Division du patrimoine et du design urbain, du Bureau d'inclusion communautaire, de Relations avec les Premières Nations et de Loisirs, Culture et Développement communautaire avec les groupes et les organisations culturelles,
  - reconnaître, célébrer et présenter toutes les couches du patrimoine culturel et les mouvements sociaux significatifs;
  - raconter des histoires complètes;
  - reconnaître les bâtiments, les personnes et les lieux notables liés aux titulaires de droits ancestraux et issus de traités, aux groupes culturels et aux mouvements sociaux.

## Bibliothèque numérique

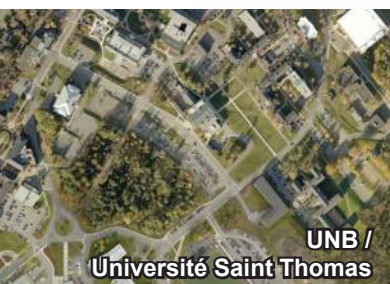
Les informations relatives aux ressources patrimoniales de Fredericton sont très dispersées et se présentent sous différents formats. Certaines zones ont été précédemment inventoriées, étudiées et reconnues à différents niveaux. Bien que la désignation de zone de sauvegarde ne se soit pas concrétisée, ce matériel demeure pertinent.

Il est entendu que diverses organisations et personnes ont recueilli des informations et des histoires sur des bâtiments et des lieux. La liste des désignations provinciales et fédérales et le Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick constituent également, en substance, des inventaires. Il serait utile de rassembler ces informations et de les compléter par de nouveaux inventaires établis dans le cadre d'exercices de planification à terme afin d'établir un inventaire complet des ressources patrimoniales à l'échelle de la ville.

Une bibliothèque numérique, constituée et gérée par la Municipalité ou une autre entité dûment identifiée, pourrait contenir et rendre accessibles ces informations ainsi que des documents patrimoniaux liés aux couches culturelles et aux mouvements sociaux.

### RECOMMANDATION

- Par l'entremise de la Municipalité ou d'une autre entité dûment identifiée, à partir d'inventaires existants et vérifiés, complétés par des exercices de planification à terme, commencer à constituer et entretenir une bibliothèque numérique complète de ressources patrimoniales et d'autres documents patrimoniaux.



UNB /  
Université Saint Thomas



NB College of  
Craft & Design



Cathédrale  
Christ Church

## Institutions postsecondaires et communautés religieuses

Les établissements postsecondaires, les écoles et les groupes religieux sont une composante majeure de l'histoire, du patrimoine et du caractère ou charme de Fredericton.

Le New Brunswick College of Craft and Design, ajoute de l'énergie, de la vie et de la créativité à la rue Queen. L'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université St. Thomas et le New Brunswick Community College s'étendent dans la colline tandis que les écoles primaires et secondaires parsèment le paysage urbain. Au-delà de leur important patrimoine bâti, les différents groupes confessionnels contribuent ici et là au patrimoine social et spirituel de Fredericton.

Il existe de nombreuses possibilités de raviver les relations avec ces établissements dans l'intérêt de tous. Il peut s'agir de partenariats liés à la reconnaissance du patrimoine bâti, à la technologie, à la sensibilisation, à l'inclusion, à l'activité communautaire et à d'autres aspects de la vie dans la ville.

### RECOMMANDATION

- Par l'entremise de divers services et divisions de la Municipalité, établir des relations plus étroites et des partenariats bénéfiques avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les écoles, les groupes confessionnels et d'autres groupes dûment identifiés.

## Capacité du programme et des services du patrimoine

Voici le portrait actuel du programme et des services du patrimoine :

- Approbations en matière de patrimoine
- Désignation d'arrêté concernant la sauvegarde du patrimoine
- Répertoire local des lieux patrimoniaux
- Études ou processus de planification patrimoniale
- Programme de financement des arts, de la culture et du patrimoine
- Interprétation et visites du patrimoine
- Autres services patrimoniaux « informels »

À noter que, même si l'offre de services est principalement assurée par Patrimoine et Design urbain, d'autres participent à la prestation du programme, des services et des activités liés au patrimoine. Il s'agit du Bureau d'inclusion communautaire, de Relations avec les Premières Nations et Projets spéciaux, de Loisirs, Culture et Développement communautaire, et d'Ingénierie et Opérations.

Compte tenu de l'allocation actuelle des ressources humaines équivalant à 0,25 poste, qui est nettement inférieure à celle de la plupart des villes comparées, la prestation du programme et des services du patrimoine par la Division du patrimoine et du design urbain est louable, mais ne permet pas d'accomplir toutes les responsabilités actuelles en la matière.

Pour commencer à résoudre le problème de capacité actuelle et à appliquer les recommandations, il faut ajouter à la Division du patrimoine et du design urbain au moins un poste à temps plein entièrement consacré au programme et aux services du patrimoine.

Cela permettra de fournir davantage de conseils d'experts et de clarifier les réglementations et les lignes directrices de conception sur la base d'un dialogue continu.

### RECOMMANDATION

- Augmenter les effectifs du patrimoine en ajoutant un poste à temps plein afin d'être mieux à même de fournir le niveau de service et les conseils d'experts nécessaires et de commencer à mettre en œuvre les recommandations ci-inclues.



## Évolution de la ville et des structures emblématiques

En plus des aspects décrits précédemment, la ville et sa forme bâtie ont évolué au fil des époques, des expansions et des approches de conception sous l'effet de ce qui suit :

- Guerres et années de dépression
- Industrialisation
- Logement et développement après-guerre
- Fusion de 1973
- Augmentation de la population et évolution démographique
- Nouveaux quartiers
- Innovation et adaptation de la conception architecturale
- Nouveaux centres commerciaux

Fredericton a la chance d'avoir conservé de ces époques bon nombre de bâtiments, de structures, de places et lieux, de patrimoine bâti religieux et d'infrastructure de transport significatifs.

Plusieurs bâtiments emblématiques bénéficient actuellement d'un certain degré de désignation ou de reconnaissance. Pour d'autres, il est important de sensibiliser les propriétaires à la valeur de la communauté et de les inciter à envisager les types de reconnaissance appropriés.

Certains bâtiments conservent encore leur usage initial, ayant été réutilisés avec succès et de manière durable. D'autres offrent de grandes possibilités d'en faire autant. C'est très encourageant. La Municipalité aura l'occasion de faciliter d'importants projets de réutilisation, réalisés par d'autres lorsqu'il est justifié de le faire pour accélérer le processus ou pour en renforcer la viabilité. Dans ces cas, le résultat du projet doit être durable et présenter un avantage clair pour les contribuables.

La Municipalité a récemment désigné la maison Lemont par un arrêté sur le patrimoine. Elle peut continuer à faire preuve de leadership à cet égard en désignant d'autres bâtiments, structures, parcs et lieux patrimoniaux municipaux, entre autres l'hôtel de ville et la place Phoenix et la station de traitement d'eau William L Barrett.

### RECOMMANDATION

- Continuer à faire preuve de leadership en désignant des bâtiments, structures et lieux emblématiques municipaux, entre autres l'hôtel de ville et la place Phoenix et la station de traitement d'eau William L. Barrett.



## Communication, dialogue, participation et apprentissage

Pour ce qui est des communications et du dialogue, il est juste de dire qu'un certain degré de polarisation s'est développé, ce qui nuit au succès des activités de sensibilisation et de conservation du patrimoine. Pour y remédier et commencer à appliquer les recommandations du présent rapport, il faut une stratégie visant à mobiliser davantage les citoyens, une communication efficace dans tous les sens et un dialogue permanent sur les ressources, le caractère, la valeur et la conservation du patrimoine.

La première étape consisterait à organiser une ou plusieurs séances convoquées et animées par la Municipalité, pour permettre aux acteurs du patrimoine d'engager un dialogue positif et constructif en vue de clarifier les rôles et de réinitialiser les relations. La stratégie doit envisager des moyens d'optimiser le rôle du Fredericton Heritage Trust, du Musée de la région de Fredericton, titulaires de droits ancestraux et issus de traités, et d'autres organismes patrimoniaux et culturels, communautés, bénévoles et experts en la matière.

Il est nécessaire de renforcer les attitudes positives du public en reconnaissant les avantages sociaux, communautaires, éducatifs et économiques du caractère et de la conservation du patrimoine. Au cours du processus d'examen, l'hypothèse selon laquelle les jeunes ne sont généralement pas très intéressés s'est révélée fautive à bien des égards. Quel que soit le niveau d'enseignement, lorsque les élèves ou étudiants apprennent, ils se sentent interpellés.

Le renforcement du contenu web patrimonial à l'aide des technologies actuelles, telles que les couches cartographiques, les chronologies et les applications d'apprentissage par le jeu, a pour effet de favoriser la mobilisation multigénérationnelle.

Dans l'apprentissage et la sensibilisation, l'utilisation du théâtre et des arts s'est révélée efficace et continuera à ajouter de la valeur.

### RECOMMANDATIONS

- Dans un premier temps, pour améliorer le dialogue et les communications en cours, organiser une séance de rencontre avec un animateur ou une animatrice, puis d'autres si nécessaire, pour les représentants du patrimoine, y compris les parties signataires de traités et les détenteurs de droits, le Fredericton Heritage Trust et d'autres,
- Élaborer une stratégie de dialogue permanent visant à améliorer la communication, la sensibilisation, la mobilisation multigénérationnelle, la participation accrue et l'initiative communautaire jugées nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation du patrimoine.



## Caractère de capitale provinciale

En 1785, Fredericton est devenue la capitale du Nouveau-Brunswick, conférant ainsi à chacune et chacun des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois un certain degré d'appartenance. Ce statut de capitale s'accompagne de la responsabilité de donner une direction provinciale en matière de conservation du patrimoine, notamment en veillant d'une part à conserver le caractère général de la ville, malgré son évolution, par les meilleures pratiques possibles et, d'autre part, à l'améliorer par l'excellence du design. Il en résultera un rehaussement de l'image, de la fréquentation, de la densité et des objectifs économiques et sociaux.

L'îlot urbain de l'Assemblée législative dans le district élargi de la capitale témoigne de ce rôle et l'îlot de la cathédrale, adjacent, vient compléter le tableau. Les gouvernements fédéral et provinciaux, en tant que propriétaires de biens patrimoniaux notables, sont des acteurs importants. Les ministères et organismes gouvernementaux tiennent un rôle crucial dans la désignation des monuments historiques nationaux et des lieux patrimoniaux provinciaux et dans le processus réglementaire qui les accompagne.

D'autres secteurs ajoutent au caractère patrimonial de la capitale. La zone de lotissement résidentielle (Town Plat) conserve encore une grande partie de son caractère et de son charme d'origine. Le centre-ville est un lieu fascinant où il fait bon visiter, vivre, travailler, apprendre et socialiser. En témoignent, les bâtiments emblématiques encadrant des vues sur le fleuve et faisant face aux îlots commerciaux encore intacts de part et d'autre de la rue Queen et dans les alentours animés par les citoyens, les artistes, le théâtre et les visiteurs.

Il est admis que le changement va de soi et que le développement est essentiel pour atteindre de nombreux objectifs municipaux. Toutefois, si les promoteurs expriment des sentiments mitigés à l'égard de la conservation du patrimoine bâti, l'aménagement ou le réaménagement peut à la fois exprimer de nouvelles approches de conception et un respect du patrimoine et une sensibilité au caractère urbain. L'excellence du design demeure l'objectif. L'échelle, la masse et les matériaux doivent rester des considérations importantes. Les vues sur le fleuve et les points d'accès sur chaque rive sont primordiaux.





## 11/ Heritage Resources Inventory

- Significant
- Character Contributing
- Non-Contributing

### Arrêté concernant la sauvegarde du patrimoine

À quelques modifications près, l'arrêté n° L-4, Arrêté de The City of Fredericton concernant la sauvegarde de patrimoine municipal, Arrêté sur la sauvegarde du patrimoine.doccton.ca, est en vigueur depuis 1984, soit avant la loi habilitante actuelle. D'où l'exigence d'un nouvel arrêté conforme à l'intention de la Loi sur la conservation du patrimoine et aux pouvoirs municipaux qui y sont conférés. Le Comité de sauvegarde du patrimoine serait rebaptisé comité du patrimoine municipal et ses rôles, conformément à l'article 53 de la Loi, seraient les suivants :

- Informer et conseiller les membres du conseil municipal sur toutes les questions relatives au patrimoine et à la gestion des ressources patrimoniales, et formuler des recommandations en ce sens.
- Contribuer de manière substantielle aux décisions relatives aux projets de démolition et/ou d'aménagement dans les zones patrimoniales ou pouvant avoir une incidence sur celles-ci ou sur les ressources patrimoniales dûment identifiées.
- Examiner et recommander d'autres outils de conservation
- Élaborer des politiques en matière de patrimoine et donner des conseils sur toute autre question relative à la conservation du patrimoine.

Il est essentiel que le nouveau conseil municipal du patrimoine bénéficie de l'expertise et de la représentation appropriées, comme le prévoit l'article 47 de la loi. De plus, la représentation Wolastoqey / Wəlastəkwey peut être explorée avec la Première Nation, Sitsansisk ou Wolastoqey, au Nouveau-Brunswick.

La promulgation du nouvel arrêté et la création du comité municipale entraîneront également la rédaction de nouvelles lignes directrices en matière de conception.

#### RECOMMANDATION

- Rédiger un nouvel arrêté municipal sur la conservation du patrimoine et de nouvelles lignes directrices correspondantes en matière de conception, conformément aux pouvoirs municipaux conférés par la Loi sur la conservation du patrimoine, y compris un rôle élargi pour un organisme rebaptisé comité du patrimoine municipal.

## Remerciements, reconnaissances et désignations

Fredericton est riche en zones historiques, en quartiers uniques et en bâtiments et lieux patrimoniaux. Outre la désignation très récente de la maison Lemont et, bien que certaines zones aient été étudiées et proposées pour une désignation, aucune désignation ne relève de l'arrêté depuis assez longtemps.

Compte tenu du niveau de valeur et d'avantages patrimoniaux et de la pression exercée sur son parc immobilier patrimonial, la Municipalité devrait engager les propriétaires fonciers et Downtown Fredericton Inc. dans une conversation concernant la désignation de certains îlots urbains et bâtiments intacts dans le secteur Queen-King-York du centre-ville, conformément au nouvel arrêté sur le patrimoine de Fredericton.

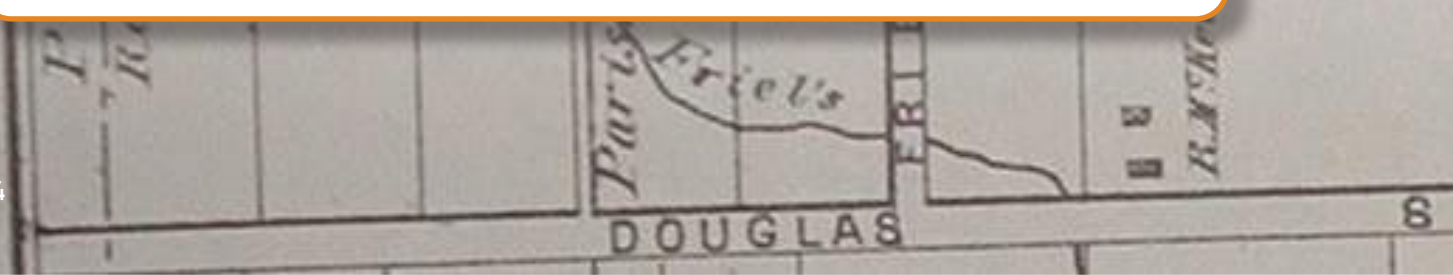
De plus, le nouvel arrêté sur le patrimoine devrait prévoir l'établissement d'un niveau de reconnaissance intermédiaire, non réglementaire, applicable aux quartiers, zones, bâtiments, grappes immobilières, paysages de rue, structures et lieux historiques ou patrimoniaux.

Les zones historiques précédemment étudiées et les zones nouvellement identifiées pourraient, à l'avenir, être définies, décrites et bénéficiaires de ce niveau de reconnaissance honorifique. La communication, le dialogue et l'échange d'informations soutenues qui, au fil du temps, mettent l'accent sur les éléments positifs de la reconnaissance et les activités de renforcement de la communauté pourraient conduire à un consensus et à une désignation ultérieure par voie d'arrêté. La signalisation des rues et des zones et l'affichage de l'histoire du secteur ou du quartier pourraient servir à souligner et célébrer leur valeur et leur unicité.

Idéalement, la communauté pourrait, par la création de comités de quartier, assumer en grande partie les initiatives et activités à cet égard. Ce type de reconnaissance encouragerait le caractère communautaire et patrimonial à primer lors de l'examen des projets d'aménagement dans le secteur même ou adjacent. Comme validation du principe, le St. Mary's Ferry et le lotissement résidentiel ouest, qui feront l'objet d'un inventaire dans le cadre du prochain plan secondaire du noyau sud, pourraient servir de projets pilotes.

### RECOMMANDATIONS

- Engager une conversation avec les propriétaires fonciers et Downtown Fredericton Inc. au sujet de la désignation de certains bâtiments et îlots urbains intacts dans le secteur des rues Queen-King-York du centre-ville selon le nouvel arrêté sur le patrimoine de Fredericton.
- Élaborer et instituer un niveau intermédiaire de reconnaissance accrue, non réglementaire conforme au nouvel arrêté sur le patrimoine de Fredericton, pour les quartiers, zones, bâtiments et lieux patrimoniaux dûment identifiés.
- À titre de projets pilotes, on pourrait envisager d'accorder cette désignation de niveau honorifique au quartier de St. Mary's Ferry et dans le cadre du prochain plan secondaire du noyau sud et envisager de la même façon des zones du lotissement résidentiel ouest.



## Questions d'assurance

La difficulté d'obtenir une assurance et le montant exorbitant des primes constituent de loin la préoccupation la plus souvent mentionnée quand il est question de désignation ou d'inscription patrimoniale. Ces préoccupations sont réelles et suscitent, à juste titre, une sérieuse réflexion de la part des propriétaires lorsqu'ils envisagent la désignation patrimoniale. D'après toutes les discussions avec le secteur de l'assurance, il est juste de dire que les coûts d'assurance pour les bâtiments anciens, désignés ou non, vont probablement continuer à augmenter dans un avenir prévisible, et même de plus en plus pour les bâtiments désignés et réglementés au titre du patrimoine.

Les questions d'assurance sont compliquées. De nombreux assureurs refusent d'assurer les propriétés du Nouveau-Brunswick en raison de la petite taille du marché. Les assureurs qui le font calculent leur prix en fonction de leurs tarifs pour des aspects tels que le risque et la valeur de remplacement. Par ailleurs, le coût et l'approvisionnement des matériaux sont une préoccupation croissante. Bien que les métiers spécialisés nécessaires existent dans la région, on estime que leur disponibilité présente parfois des difficultés.

Bien que leur nature diffère quelque peu, les problèmes d'assurance liés aux biens désignés existent depuis au moins vingt ans. À l'époque, comme aujourd'hui, de nombreuses idées fausses circulent dans le secteur de l'assurance et contribuent à cette situation. Il s'agit notamment de malentendus liés à la désignation municipale et aux exigences réglementaires. De plus, l'inscription au répertoire canadien ou provincial des lieux patrimoniaux n'est assortie d'aucune exigence pour les propriétaires, mais elle est parfois confondue avec la désignation provinciale des lieux patrimoniaux, laquelle est assortie d'un processus réglementaire.

La Fiducie nationale du Canada a chargé un groupe de travail de trouver des solutions nationales. Toutefois, l'espoir d'une amélioration de la situation ici passera inévitablement par une collaboration avec d'autres municipalités du Nouveau-Brunswick pour envisager un certain degré de normalisation sur le plan de la désignation du patrimoine municipal et des exigences connexes pour les propriétaires, et avec l'industrie de l'assurance et le gouvernement provincial.

Si la désignation du patrimoine doit être considérée comme un élément positif dans le milieu de l'immobilier, ces questions ont également une incidence sur les activités immobilières d'achat et de vente de propriétés dûment désignées ou répertoriées.

### RECOMMANDATION

- En collaboration avec les autres municipalités du Nouveau-Brunswick, les courtiers, les assureurs, l'industrie de l'assurance et le gouvernement provincial, créer un groupe de travail ayant pour but de faire la lumière sur les différents niveaux et types de désignation et les exigences réglementaires connexes ou leur absence. Une initiative semblable dans le domaine de l'immobilier serait également utile.

## Mesures incitatives

Le patrimoine et sa conservation doivent être considérés comme une possibilité et non pas comme une simple obligation. Les programmes d'encouragement peuvent être utiles à cet égard. Vu le nombre de variantes, les mesures incitatives peuvent inclure des subventions financières, le recouvrement des coûts, des incitations fiscales et des aides en nature. Les programmes d'encouragement sont généralement élaborés en fonction de la nature et de la composition de zones ou secteurs désignés.

Les programmes d'encouragement doivent être équilibrés, équitables et conçus pour atteindre des objectifs clairs. Pour être pleinement efficaces, de tels programmes municipaux doivent s'harmoniser avec ceux offerts par les gouvernements provincial et fédéral.

Les programmes d'incitation offrant des réductions d'impôts fonciers ont un grand potentiel. En collaboration avec d'autres municipalités du Nouveau-Brunswick et le gouvernement provincial, la Ville devrait chercher à clarifier et, au besoin, à créer un cadre législatif qui permette aux municipalités d'élaborer des programmes efficaces d'incitation ou de dissuasion basés sur l'impôt foncier pour la protection du patrimoine bâti.

Les avantages sociaux de la conservation du patrimoine sont subtils. L'avantage économique est réel et plus facilement perceptible. Dans les quartiers patrimoniaux, les bâtiments qui deviennent plus viables financièrement grâce à un usage différent peuvent participer aux efforts visant à augmenter la densité, à renforcer l'inclusion, à fournir des logements abordables et à susciter le soutien du public pour la conservation du patrimoine. Il peut y avoir des possibilités d'encourager cette activité.

La Municipalité devrait envisager l'élaboration d'un programme d'encouragement à l'investissement pour les bâtiments patrimoniaux dont le manque de finalité économique et de viabilité financière est démontré, ce qui faciliterait l'application du plan municipal et assurerait la longévité de ces bâtiments. Ce type de programme pourrait s'avérer efficace pour des projets tels que la maison Lemont et l'église Saint John the Evangelist, à titre d'exemples.

### RECOMMANDATIONS

- En collaboration avec le gouvernement provincial et d'autres municipalités du Nouveau-Brunswick, étudier les possibilités et le cadre législatif nécessaire pour permettre aux municipalités d'élaborer des mesures incitatives efficaces de conservation du patrimoine bâti liées à l'impôt foncier.
- À l'avenir, élaborer un programme visant à encourager l'investissement dans les bâtiments patrimoniaux dont le manque de finalité économique et de viabilité financière est démontré afin de faciliter l'application du plan municipal et d'assurer leur longévité.

## Musée de la région de Fredericton

En tant que principal établissement chargé de la collecte, la conservation et l'interprétation à des fins muséales locales, la valeur du Musée de la région de Fredericton ne peut être surestimée. Malgré son grand potentiel social, éducatif et économique, ce musée n'est actuellement pas en mesure de stocker, de conserver et d'exposer les collections de manière adéquate, malgré tous les efforts du personnel et du conseil d'administration. Entre autres problèmes, le contrôle de la température n'est adéquat ni pour les collections ni pour le personnel et l'accès limité aux étages supérieurs a des effets négatifs sur les visiteurs et la fréquentation.

La Municipalité étant engagée dans un certain nombre de grands projets d'immobilisations, y compris un nouveau centre des arts de la scène et une installation aquatique, il faudrait commencer la planification d'un Musée de la région de Fredericton moderne et fonctionnel pour répondre aux attentes du public et raconter l'histoire du territoire et des habitants de la ville et de la région. Les détenteurs de droits autochtones et les groupes culturels et sociaux doivent être impliqués.

D'autres établissements à Fredericton même, dont le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick, Science Est, le centre des arts de la rue Charlotte et le marché public Boyce, et Kings Landing, à l'extérieur de la ville, pourraient faire partie de la conversation.

### RECOMMANDATION

- Assurer la liaison avec le Musée de la région de Fredericton, les titulaires de droits ancestraux et issus de traités et d'autres groupes culturels et sociaux afin d'explorer la création d'une attraction municipale moderne et fonctionnelle pour répondre aux attentes du public, et conserver et exposer adéquatement les collections afin de bien raconter les histoires du territoire et des gens de la ville et de la région.



## Archéologie

Bon nombre des personnes sondées estimaient que les collections et les objets historiques étaient d'une grande priorité, ce qui inclut les collections archéologiques. L'archéologie comprend également les évaluations et les recherches spécialisées qui éclairent la science, atténuent les impacts de l'activité d'aménagement et peuvent enrichir certains aspects des connaissances Wolastoqey / Wəlastəkwey. Les collections et les activités archéologiques peuvent grandement susciter l'intérêt des citoyens et des visiteurs et favoriser une meilleure compréhension.

Actuellement, le gouvernement provincial retient les artefacts et réglemente l'activité archéologique selon la Loi sur la conservation du patrimoine. Par sa nature et les différentes perspectives culturelles qui l'entourent, l'activité archéologique soulève parfois la controverse. Un dialogue proactif et soutenu permettrait de mieux informer et guider l'activité d'aménagement en contexte de conservation du patrimoine.

À cet effet, un nouveau mécanisme s'impose. À l'instar d'autres municipalités, la Municipalité devrait plaider en faveur d'un plan d'archéologie créé par le gouvernement provincial dans une optique urbaine qui offrirait des voies plus claires et plus efficaces pour que les parties prenantes de l'aménagement puissent bien suivre les procédures établies par la législation. La Municipalité, les titulaires de droits ancestraux et issus de traités, le gouvernement provincial, les organismes culturels et d'autres dûment identifiés participeraient à la création de ce plan.

### RECOMMANDATION

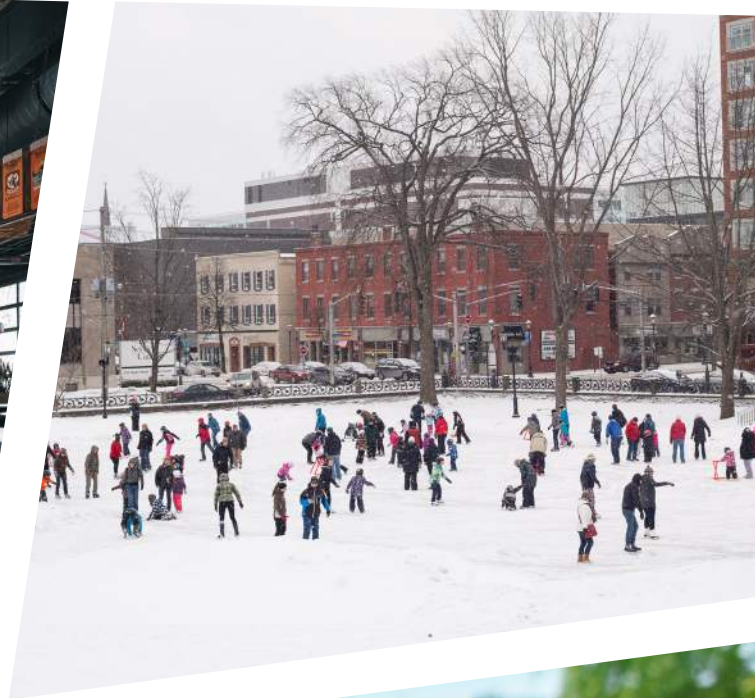
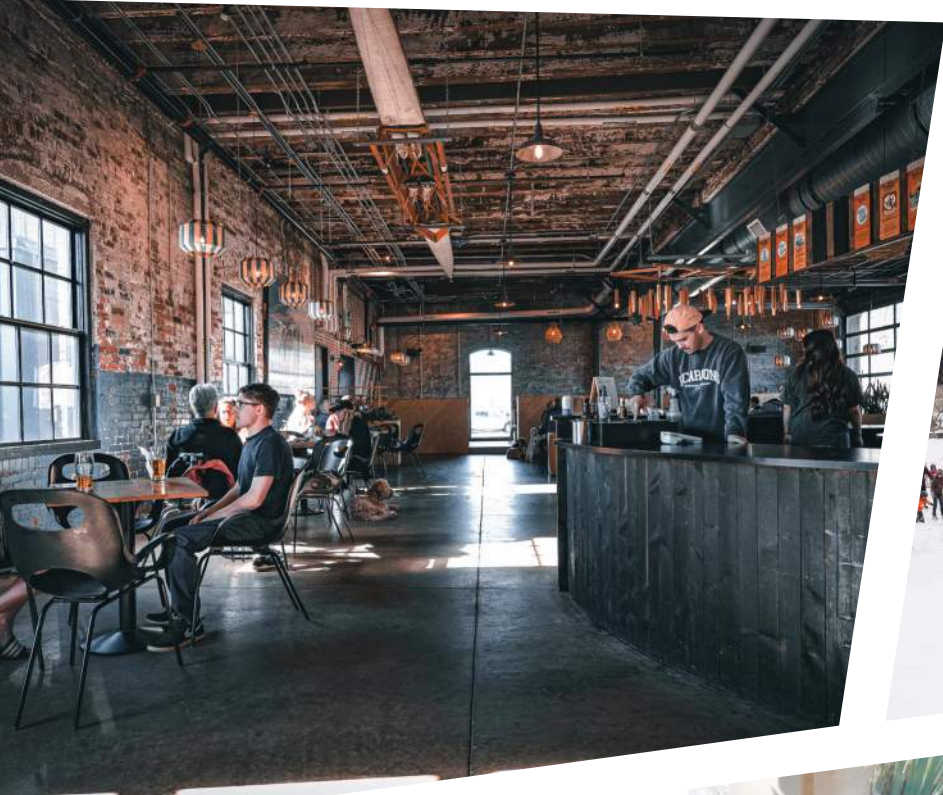
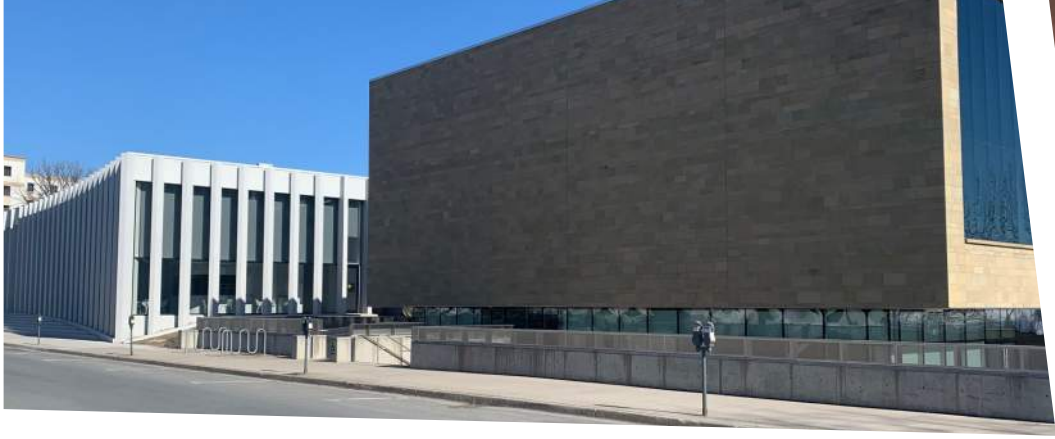
- Préconiser la création d'un plan d'archéologie par le gouvernement provincial dans une optique urbaine qui offrira des voies claires et efficaces pour que les parties prenantes de l'aménagement puissent suivre les procédures établies par la législation.

## Histoire vivante et patrimoine de demain

À Fredericton, les relations avec les populations autochtones continuent de se développer. L'activité culturelle reflète l'histoire vivante d'une diversité croissante et d'une inclusion plus grande. En intégrant la culture, la Municipalité et ses citoyens contribuent à un monde meilleur.

Il est à espérer que le patrimoine de demain sera caractérisé par une plus grande conscience environnementale et par des actions visant à établir de meilleures relations avec la nature. Au nombre de ces actions figure notamment la réutilisation adaptative des bâtiments, qui offre de nombreuses possibilités. Une architecture plus récente contribuera également au patrimoine bâti de demain.

Nos quartiers et nos zones ou secteurs patrimoniaux évolueront. Grâce à la nouvelle orientation audacieuse et passionnante prévue pour la rue Main et à la préservation du caractère de la rue Queen et des alentours, nos centres-villes seront des endroits merveilleux et des lieux d'appartenance uniques pour les citoyens.



# RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Grâce à une mise en œuvre rigoureuse de ces recommandations, et d'autres qui évolueront, la Ville de Fredericton peut devenir un chef de file de la conservation du patrimoine à l'échelle régionale et nationale. Un engagement et un soutien constants et forts du conseil et de la communauté seront nécessaires. Les recommandations sont énumérées en fonction des échéanciers suggérés

## En cours

- Par l'entremise du Bureau d'inclusion communautaire et de Relations avec les Premières Nations :
  - continuer à explorer avec les titulaires de droits ancestraux et issus de traités les possibilités de mise en valeur du patrimoine des peuples autochtones dans le grand Fredericton;
  - cerner les possibilités de dénomination, d'affichage et de langue wolastoqey / wəlastəkwey, y compris la reconnaissance plus large du fleuve comme Wolastoq / Wəlastəkwey.
- Par l'entremise des efforts conjoints de la Division du patrimoine et du design urbain, du Bureau d'inclusion communautaire, de Relations avec les Premières Nations et de Loisirs, Culture et Développement communautaire avec les groupes et les organisations culturelles :
  - reconnaître, célébrer et présenter toutes les couches du patrimoine culturel et les mouvements sociaux significatifs
  - raconter des histoires complètes
  - reconnaître les bâtiments, les personnes et les lieux notables liés aux titulaires de droits ancestraux et issus de traités, aux groupes culturels et aux mouvements sociaux
- Par l'entremise de la Municipalité ou d'une autre entité dûment identifiée, à partir d'inventaires existants et vérifiés, complétés par des exercices de planification à terme, commencer à constituer et entretenir une bibliothèque numérique complète de ressources patrimoniales et d'autres documents patrimoniaux.
- Par l'entremise de divers services et divisions de la Municipalité, établir des relations plus étroites et des partenariats bénéfiques avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les écoles, les groupes confessionnels et d'autres groupes dûment identifiés

## Court terme (1 an)

- Augmenter les effectifs du patrimoine en ajoutant un poste à temps plein afin d'être mieux à même de fournir le niveau de service et les conseils d'experts nécessaires et de commencer à mettre en œuvre les recommandations ci-incluses.
- Continuer à faire preuve de leadership en désignant des bâtiments, structures et lieux emblématiques municipaux, entre autres l'hôtel de ville et la place Phoenix et la station de traitement d'eau William L. Barrett.
- Dans un premier temps, pour améliorer le dialogue et les communications en cours, organiser une séance de rencontre avec un animateur ou une animatrice, puis d'autres si nécessaire, pour les représentants du patrimoine, y compris les parties signataires de traités et les détenteurs de droits, le Fredericton Heritage Trust et d'autres, afin d'entamer un dialogue positif et constructif visant à clarifier les rôles et à recadrer les relations.

### **Moyen terme (1 - 3 ans)**

- Élaborer une stratégie de dialogue permanent visant à améliorer la communication, la sensibilisation, la mobilisation multigénérationnelle, la participation accrue et l'initiative communautaire jugées nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation du patrimoine.
- Rédiger un nouvel arrêté municipal sur la conservation du patrimoine et de nouvelles lignes directrices correspondantes en matière de conception, conformément aux pouvoirs municipaux conférés par la Loi sur la conservation du patrimoine, y compris un rôle élargi pour un organisme rebaptisé comité du patrimoine municipal.
- Engager une conversation avec les propriétaires fonciers et Downtown Fredericton Inc. au sujet de la désignation de certains bâtiments et îlots urbains intacts dans le secteur des rues QueenKing-York du centre-ville selon le nouvel arrêté sur le patrimoine de Fredericton.
- Élaborer et instituer un niveau intermédiaire de reconnaissance accrue, non réglementaire conforme au nouvel arrêté sur le patrimoine de Fredericton, pour les quartiers, zones, bâtiments et lieux patrimoniaux dûment identifiés.
- À titre de projets pilotes, on pourrait envisager d'accorder cette désignation de niveau honorifique au quartier de St. Mary's Ferry et dans le cadre du prochain plan secondaire du noyau sud et envisager de la même façon des zones du lotissement résidentiel ouest.

### **Long terme (3 - 5 ans et plus)**

- En collaboration avec les autres municipalités du Nouveau-Brunswick, les courtiers, les assureurs, l'industrie de l'assurance et le gouvernement provincial, créer un groupe de travail ayant pour but de faire la lumière sur les différents niveaux et types de désignation et les exigences réglementaires connexes ou leur absence. Une initiative semblable dans le domaine de l'immobilier serait également utile.
- En collaboration avec le gouvernement provincial et d'autres municipalités du Nouveau-Brunswick, étudier les possibilités et le cadre législatif nécessaire pour permettre aux municipalités d'élaborer des mesures incitatives efficaces de conservation du patrimoine bâti liées à l'impôt foncier.
- À l'avenir, élaborer un programme visant à encourager l'investissement dans les bâtiments patrimoniaux dont le manque de finalité économique et de viabilité financière est démontré afin de faciliter l'application du plan municipal et d'assurer leur longévité.
- Assurer la liaison avec le Musée de la région de Fredericton, les titulaires de droits ancestraux et issus de traités et d'autres groupes culturels et sociaux afin d'explorer la création d'une attraction municipale moderne et fonctionnelle pour répondre aux attentes du public, et conserver et exposer adéquatement les collections afin de bien raconter les histoires du territoire et des gens de la ville et de la région.
- Préconiser la création d'un plan d'archéologie par le gouvernement provincial dans une optique urbaine qui offrira des voies claires et efficaces pour que les parties prenantes de l'aménagement puissent suivre les procédures établies par la législation.

